



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de Commerce

15 MAI 2017

Brabant Wallon

N° d'entreprise : 0540.873.285

Dénomination

(en entier) : **CE CONSULTING**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **1330 Rixensart, rue du Plagniau 60**

MONITEUR BELGE

18-05-2017

BELGISCH STAATSBAD

Objet de l'acte : Transfert du siège social - Refonte et établissement des statuts en néerlandais

Il résulte d'un procès-verbal dressé par Nous, Maître Joost DE POTTER, notaire associé résidant à Saint-Josse-ten-Noode, le 4 mai 2017, non encore enregistré, ce qui suit :

1. Décision de transférer le siège social à 2630 Aartselaar, Jan Blockxlaan 13. En conséquence, décision de modifier l'article 2 des statuts pour y mentionner le nouveau siège social.

2. Décision de refondre les statuts de la société et de les établir en néerlandais suite au transfert du siège social en région néerlandophone dont question ci-avant.

En conséquence, décision de remplacer le texte actuel des statuts par le nouveau texte établi en néerlandais.

3. Tous pouvoirs sont conférés au gérant pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Tous pouvoirs sont conférés au notaire soussigné afin de rédiger le texte de la coordination des statuts de la société, le signer et le déposer au greffe du tribunal du commerce compétent, conformément aux dispositions légales en la matière.

Tous pouvoirs sont conférés au gérant, avec droit de substitution, afin d'assurer les formalités auprès d'un guichet d'entreprise en vue d'assurer la modification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises et, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Joost DE POTTER,
Notaire

Pour dépôt simultané :

- expédition de l'acte
- une procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/05/2017 - Annexes du Moniteur belge